

Claude Dilhat : "Que cette commémoration perdure"

C'est ce que souhaite la présidente du musée de la Résistance et de la Déportation pour ne pas oublier la Shoah



Claude Dilhat : "Que cette commémoration perdure"

La commémoration de la Journée internationale des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité s'est déroulée ce mercredi 27 janvier, à 11 h 30, à Auch, place de la Libération. Une cérémonie où assistaient le préfet du Gers, Xavier Brunetière, le maire d'Auch, Christian Laprèbende, le lieutenant colonel, Loïc Le Floc'h, et la présidente du musée de la Résistance et de la Déportation, Claude Dilhat laquelle initia cette cérémonie.

Cette dernière souligna que l'espace Shoah fut créé par Geneviève Courtes lequel rejoint les trois autres espaces, entrée en guerre, résistance, libération. « En créant cette espace Shoah, cela permet de rappeler que le Gers a connu l'horreur avec trois rafles et la lumière avec les 32 Justes parmi les Nations du Gers. Claude Dilhat qui souhaite que cette commémoration perdure, cita quelques extraits du livre « Se taire est impossible » de Jorge Semprun, rescapé de Buchenwald, et d'Elie Wiesel, miraculé d'Auschwitz. Quelques phrases furent prononcées : « Je ne sais pas comment c'était pour toi, mais je me souviens que dans le petit camp, chez nous, il n'y avait pas de célébration, de joie. La libération est arrivée dans le camp. Et on était là. Vous étiez au-delà, vous étiez déjà dans la mort », « On aimait les résistants, mais on se détournait des déportés », « On ne peut pas tout dire, tout faire imaginer, tout faire comprendre. C'est évident que non. Se taire est interdit, parler est impossible ».

Puis ce seront deux collégiennes de Salinis, Erika Gherman, et Olivia Rotier, qui liront leurs poèmes sur la Shoah et ceux de deux autres collégiens, Julian Audouy et Arthur Cambus.

Enfin, la commémoration se conclura par le dépôt de la gerbe du préfet du Gers et la Marseillaise.



Les deux collégiennes, Erika et Olivia accompagnées du principal du collège, Jean-Claude Daures, à leurs côtés, le porte drapeau, Anselme-Louis Basso.



Le préfet du Gers s'entretient avec les collégiennes.



Claude Dilhat présente le drapeau du musée de la résistance et de la déportation.



Recto-verso du drapeau.



Les deux plaques commémoratives apposées place de la République.